

NOS ANCETRES LES PARISI, LES VELIOCASSES ET LES BELLOVAQUES

A l'époque gauloise, le territoire de ce qui deviendra le Val d'Oise est divisé entre trois peuples : les Parisii, au sud de l'Oise, depuis Montigny-lès-Cormeilles et Cormeilles-en-Parisis jusqu'à Beaumont et Luzarches (capitale Lutèce) ; les Véliocasses qui occupent l'actuel Vexin jusqu'à Pontoise et sans doute Pierrelaye (capitale Rotomagnus) ; enfin les Bellovaques, installés au nord mais que l'on retrouve jusqu'à Persan et Bernes-sur-Oise et même sans doute sur les deux rives de la rivière du côté d'Asnières-sur-Oise (capitale Beauvais). Ces trois peuples coexistent de façon assez paisible. Le plus récent est le peuple des Parisii, issu de l'éclatement d'un autre groupe de peuplement, les Senons. Ces Parisii sont très nombreux dans la Vallée de Montmorency et la Plaine de France.

Alors que l'âge du bronze a permis un développement relatif de l'agriculture, la maîtrise du fer va entraîner des modifications économiques très importantes.

Le minerai de fer, plus abondant, permet une production à plus grande échelle et le métal se travaille plus facilement.

Les hommes vont, désormais, bénéficier d'outils plus efficaces pour cultiver la terre ; leur production va s'étendre et se diversifier.

Avec l'avènement de l'âge du fer, nous entrons dans une période de transition vers l'Histoire : la Protohistoire.

Les âges du fer sont communément divisés en 2 grandes parties :

- le premier âge du fer (de 750 à 450 avant notre ère). Cette première époque est encore appelée : période de *Hallstatt*, du nom de la petite ville d'Autriche qui fut le berceau d'une civilisation qui rayonna dans toute l'Europe ;

- le deuxième âge du fer (de 450 au début de notre ère). Cette époque est également appelée : période de la *Tène*, et tient son nom du petit village Suisse où furent découvertes, en 1858, les premières traces de la civilisation celtique.

Les Celtes d'Europe centrale vont, vers le VIII^e siècle avant notre ère, se répandre dans toute l'Europe occidentale.

C'est ainsi que des tribus conservant leur nom d'origine seront dispersées dans des régions fort distantes les unes des autres. Ces grandes migrations celtiques seront d'autant moins pacifiques que l'âge du fer, en même temps qu'il donne aux outils plus d'efficacité, permet la production d'armes plus perfectionnées et plus redoutables.

Les Celtes qui occupèrent la France reçurent le nom de *Gaulois* et la tribu qui s'installa dans ce qui deviendra le Sud du Val d'Oise porta le nom des *Parisii*.

C'est à l'époque de la *Tène*, vers le III^e siècle avant notre ère, que la tribu des *Parisii* s'implanta dans le bassin parisien.

Une autre tribu gauloise voisine des *Parisii* s'installe au Nord de la région : c'est la tribu des *Véliocasses* qui dominaient la basse-seine et avait pour capitale *Rotomagus (Rouen)*. Son territoire englobait la basse vallée de l'Oise et même la rive droite de la rivière, de Saint-Ouen-l'Aumône à Conflans-Sainte-Honorine. C'est du celtique véliocasse que le Vexin tient son origine, de même que Pontoise portait à l'époque gauloise le nom de *Brivisara*, de « *Briva* » qui, en celtique, signifie pont et « *Isara* », Oise.

Une voie gauloise venait de Lutetia (Paris) par Clichy, pour aboutir à Ermont. Il est fort probable qu'elle se dirigeait ensuite vers Taverny, au pied de la forêt de Montmorency, pour aller sur Auvers-sur-Oise.

A Taverny, sur l'oppidum, on a découvert une voie gauloise empierrée, avec ses deux fossés de drainage encore en place ; c'est la « route des Princes » qui passe au camp de César, en suivant un tracé rectiligne. L'étude de cette voie antique permet de penser que cette dernière rejoignait Senlis en traversant les forêts et vallées situées au nord-est de Taverny ; forêt de Montmorency, forêt de l'Isle-Adam, forêt de Carnelle où elle porte le nom de « route des Princes », à 14,9 km d'intervalle sur les 26 km qui séparent Taverny



CHEF GAULOIS. (RECONSTITUTION PAR PRÉMIET.)

de Chantilly. Cette voie, qui a été remaniée dès le début de notre ère, forme le *decumanus* de Senlis et se dirige sur Soissons. Elle passe au pied de quatre oppida. Elle pouvait partir d'Herblay ou de Conflans-Sainte-Honorine, au confluent de la Seine et de l'Oise (Condote), lieu d'origine néolithique (monument mégalithique) et où des tombes du Hallstatt auraient été trouvées.

On suppose qu'un chemin gaulois contournait les marécages de Franconville au niveau du chemin dit Couture Bateste, déformation de « culture », avant la conquête des Romains qui, eux, tracèrent la chaussée Jules-César.

Ce chemin gaulois passe par Asnières et Argenteuil en franchissant deux fois la Seine sur des ponts de bois peu solides, traverse Sannois pour contourner les marécages de Franconville. Arrivé à Ermont, il oblique sur sa gauche et continue sa route sur Brivisara (Pontoise) en passant par Pierrelaye.

Les premiers Gaulois de Franconville se situent rue de Corneilles, loin des marécages, à l'abri des inondations. On peut imaginer ces premiers habitants, le territoire à peine défriché, vivant dans leur cabane de forme ronde faite de troncs d'arbres, le toit en calotte demi-sphérique le plus souvent couvert de chaume, toute la famille vivant dans la même pièce, une décoration sommaire, un mobilier simple composé de tables et de bancs grossièrement taillés. Leur civilisation perdue était riche de traditions, riche de

sciences orales élaborées, transmises par les druides, eux seuls initiés.

Une étude étymologique, portant sur le nom des villages, des hameaux et des lieux-dits du Pays de France, a permis à M. Rémy Guadagnin de mettre en évidence de nombreux toponymes ayant une racine celtique : Baillet, Bonneuil, Chesnay, Ecouen, Epinay, Gonesse, Louvres, Luzarches, Mareil, Marly, Trianon, etc.



Fibule gauloise, Tène III, découverte au Thillay. Fabrication du sud de la Gaule.

Cette étude permet de constater que près de 40 % des localités de notre région sont des toponymes gaulois. Toutefois, il faut bien se garder d'en conclure que l'origine de ces villages remonte à l'époque celtique. En effet, la langue gauloise ayant continué d'être parlée jusqu'à la fin de la domination romaine, et même un peu après, il est impossible de juger, devant un toponyme manifestement gaulois, si sa cristallisation est antérieure ou non à la conquête de César.

En ce qui concerne le Pays de France, M. Guadagnin pense que la création des villages actuels est très postérieure à l'époque gauloise, ce qui n'exclut pas l'existence en ces lieux d'établissements de nature différente : sanctuaires, temples, oratoires ou marchés.

Dans la Plaine de France, on a découvert une quarantaine de sites d'habitat occupés à l'époque gauloise, répartis sur le territoire de vingt communes. Ce chiffre peut paraître réduit, comparativement aux gisements néolithiques et aux habitats gallo-romains. Ceci s'explique par la difficulté du repérage des sites appartenant à cette période. Il est facile de localiser un grand nombre de sites préhistoriques, grâce aux pierres utilisées, imputrescibles par excellence, mais jamais les vestiges d'habitats, pratiquement indécelables. D'une façon différente, les sites gallo-romains sont également facilement repérables, grâce à l'abondant matériel de construction, pierres et tuiles, qui jonchent le sol à l'emplacement des habitats.

Par contre, la période gauloise est caractérisée, mis à part les oppida (important sites fortifiés), par une architecture, relativement fragile. Les habitations étaient construites en bois et en torchis (terre argileuse appliquée sur un clayonnage formant l'armature), sans fondations de pierres, et simplement couvertes de chaume.

Il est bien évident qu'après deux mille ans, d'innombrables labourages ayant pulvérisé ces vestiges, les chances de découvrir les sites sont très faibles. Pratiquement, seule la photographie aérienne peut permettre la détection des habitats, par le repérage d'enclos (fossés ou palissades), de fonds de cabanes, ou de fossés-dépotoirs.

Il est cependant possible, comme à Herblay ou Marines, de repérer des fonds d'exploitation agricole et les trous des poteaux de construction.

Grâce aux données procurées par l'archéologie, nous pouvons penser que l'occupation humaine de notre région était assez dense, comme le suggèrent l'analyse des textes et la toponymie. A l'exception de la vallée de Montmorency !

Il existe par les chemins gaulois un important trafic commercial entre tribus. Car les Parisii, pas plus que les Véliocasses, ne sont des groupes isolés.

Plus loin on trouve la tribu des *Carnutes*, laquelle possédait la rive gauche de la Seine et avait pour capitale Chartres.

La tribu des *Sénons*, avec pour capitale Sens, était la plus puissante des tribus gauloises de notre région.

On note encore trois autres tribus périphériques :

- la tribu des *Meldes*, dont Meaux était la capitale ;

- la tribu des *Sylvanectes* au nord-est qui avait pour capitale Senlis ;

- la tribu des *Bellovaques* séparée de celle des Parisii par la forêt de l'Isle-Adam et de Carnelle, s'étendant jusqu'à Persan et au-delà. Elle avait Beauvais pour capitale. Saint-Martin-du-Tertre, Luzarches et Survilliers semblent les ultimes postes septentrionaux des Parisii.

L'origine de la tribu des *Parisii* est très contestée. Plusieurs auteurs ont repris l'affirmation de César qui écrit dans ses commentaires : « que les Parisii étaient voisins des Sénons et à une époque dont leurs pères pouvaient encore se rappeler que les deux peuples avaient été réunis. »

P.M. Duval, dans son ouvrage : *Paris antique*, ne partage pas cette opinion :

« Jamais les Parisii n'ont été, comme on l'a dit, une tribu du peuple sénon. Ils possèdent une cité petite mais bien groupée autour du point de passage le plus précieuse de la Gaule du nord ; leur territoire a une forte personnalité, marquée par ce don des fleuves. »

Peu après la défaite des envahisseurs, les voici qui frappent des émissions successives d'admirables monnaies d'or, d'un style original entre tous, qui suffiraient à prouver leur autonomie reprise et leur prospérité en plein essor, due vraisemblablement au commerce du bois, au produit des péages et à leur flotte marchande. Ces monnaies suggèrent, par le groupement des trouvailles, que le territoire des Parisii était dès lors ce qu'il sera plus tard, et confirment par leur